



PRÉSIDENTENCES

1984-1986

Laurent Laplante

1987

Andréanne Lafond

1988

Charles Rollet

1989

Jeanette Biondi

1990

Claude Daigneault

1991

Marie-Josée Turcotte

1992

Jacques Pronovost

1993

Pierre Durivage

1994

Raymonde Provencher

1995

Pierre Bruneau

1996-1997

Pierre Vennat

1999

Céline-Marie Bouchard

2000-2001

Michel Lorrain

2002-2003

Michel St-Amant

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR REMISE DES PRIX DE LA DIX-NEUVIÈME ÉDITION

Montréal, le jeudi 6 novembre 2003 - La remise des prix et bourses du **Prix de journalisme en loisir** a eu lieu le jeudi 6 novembre à la Salle John-Molson des **Brasseries Molson** à Montréal. Le **Conseil québécois du loisir** a offert les bourses et coordonné l'organisation de la dix-neuvième édition du Prix.

RADIO

Mohamed Lotfi obtient le premier prix pour *Touche pas à mon parc* diffusé en novembre 2002 et rediffusé en mai 2003 à l'émission *Macadam tribus* à la Première Chaîne de Radio-Canada. Il a rencontré des usagers du parc Jarry fort inquiets des menaces qui planent sur cet espace vert unique où se rencontrent notamment de nombreuses communautés culturelles.

Le deuxième prix est attribué à **Robert Frosi** pour *56 pattes pour un rêve* diffusé à la Première Chaîne de Radio-Canada le 18 avril 2003. Le troisième prix revient à **Catherine Pépin** pour *Une ligue d'improvisation pour les nouveaux arrivants : une belle façon de briser la glace !* diffusé à l'émission *Macadam tribus* à la Première Chaîne de Radio-Canada le 11 février 2003.

TÉLÉVISION

Marie Malchelosse et **Marc Durand** remportent la palme pour *Raid Endurance-Aventure d'Eastman* diffusé à l'émission *Adrénaline*, à Radio-Canada le 29 mars 2003. Les journalistes ont suivi quatre des cinquante équipes qui ont participé à la huitième édition de cet événement où le corps et l'esprit sont mis à rude épreuve !

Le deuxième prix est attribué à **Luc Chartrand** pour *Les chasseurs écologiques* diffusé au *Téléjournal / Le Point*, à Radio-Canada et à RDI en octobre 2002. **Sylvain Bascaron** remporte le troisième prix pour *La musculature chez les jeunes* diffusé à l'émission *Découverte*, à Radio-Canada le 16 mars 2003.

Gilles Turmel se voit attribuer la bourse pour un court reportage *Première édition du Golf sur la banquise à Rimouski* diffusé sur le territoire de CFER-TV (Est du Québec) le 21 février 2003 ainsi qu'au Réseau TVA et à LCN. Quelque 160 golfeurs ont répondu à l'invitation de Tourisme Rimouski et se sont élancés sur la banquise lors du premier tournoi de golf sur glace à se tenir en Amérique du Nord. Un succès tel que l'événement sera de retour en 2004.

HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Le jury attribue le premier prix à **Denyse Bégin** pour *Petit délire est devenu grand* publié dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* le 25 septembre 2002. Rencontre avec le Maskoutain Yves Plante, un mordu de la voile qui, en 2002, a vécu une expérience incroyable dans une embarcation sans moteur entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Afrique du Sud.

Patrick Turgeon reçoit le deuxième prix pour *Des passionnés de nature savourent le confort de l'inconfort* paru dans *Journal Les 2 Rives* de Sorel-Tracy le 13 août 2002. **Martin Archambault** obtient le troisième prix pour *En haut en bas mais jamais à plat* publié dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* le 4 septembre 2002.

QUOTIDIENS

Les grands honneurs vont à **Jill Barker** pour *Score one for sportsmanship* publié dans le quotidien *The Gazette* le 19 novembre 2002. La plupart des jeunes athlètes ont de la difficulté à appliquer les concepts de l'esprit sportif. Leurs entraîneurs, parents et professeurs d'éducation physique devraient les inciter à se concentrer sur le plaisir de jouer, de participer pleinement et d'améliorer leurs habiletés.

Le deuxième prix est attribué à **Pierre Loiseau** pour *Les gladiateurs du monticule* publié dans *La Presse* le 10 août 2002. **Céline Poissant** reçoit le troisième prix pour *Le Bonheur est dans le chant* publié dans *La Presse* le 9 décembre 2002.

PÉRIODIQUES

Le jury accorde le premier prix à **Mathieu-Robert Sauvé** pour *Rivières en eaux troubles* publié dans *Québec Science* en Juillet / Août 2002. On recense 4 500 rivières sur le territoire québécois, dont de magnifiques rivières sauvages, des bijoux qui rendent fous les canoteurs. Malheureusement, malgré certaines améliorations, nos rivières sont mal connues, mal exploitées et mal protégées.

Claudine Drolet remporte le deuxième prix pour *Un chemin de Compostelle québécois* paru dans *L'Oratoire* en Janvier / Février 2003. Le jury attribue le troisième prix à **Mathieu Lamarre** pour *Crocs blancs !* publié dans *Au Québec* en février 2003.

Dans chacune des cinq catégories, une bourse de 1000 \$ est décernée au lauréat tandis que les deuxième et troisième finalistes reçoivent des bourses de 200 \$ et 100 \$. Une bourse de 500 \$ est accordée en télévision pour un court reportage.

Le jury était à nouveau présidé par monsieur Michel St-Amant, directeur de l'information au quotidien *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières. Il était assisté de madame Myriam Fimbry, journaliste à la radio de Radio-Canada, de madame Hélène Gingras, rédactrice en chef à l'hebdo *Le Reflet* de Delson, de madame Nathalie Schneider, chef de la rédaction au magazine *Géo Plein Airm* et de monsieur Jean-Paul Laberge, professeur en techniques d'intervention en loisir au Cégep de Saint-Laurent.

Le président du Conseil québécois du loisir, monsieur Michel Beauregard, a tenu à remercier les journalistes permanents ou pigistes, rédacteurs en chef, directeurs de l'information, réalisateurs et producteurs, qui participent d'année en année en soumettant des candidatures. « *Le Prix de journalisme en loisir a été créé pour souligner et reconnaître le travail des journalistes qui permettent à la population d'être mieux informée sur la multitude d'activités de loisir. Cette diffusion d'information contribue, sans aucun doute, au rayonnement du milieu du loisir, particulièrement pour les milliers de bénévoles et intervenants qui rendent possible l'offre de loisirs de qualité partout sur le territoire québécois* ».

La tenue du Prix de journalisme en loisir est rendue possible grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, du ministère de la Culture et des Communications et de Molson, commanditaire fidèle depuis dix-neuf ans et hôte de la remise annuelle du Prix.

-30-

Source : Conseil québécois du loisir
Information : Joëlle Boulet
Conseillère en communication
(514) 252-3132 poste 3624